De ce point de vue, l'entrée de la ligne POCL en Ile de France est nécessairement source d'inquiétude pour le Sud-Essonne. Même si le tracé n'est pas encore connu précisément, on pressent intuitivement qu'il sera particulièrement difficile de concilier sur un espace limité les contraintes environnementales et urbaines. En toute hypothèse, je souhaite dire ma détermination à agir pour que des territoires comme le PNR du Gâtinais Français ou le site classé de la Vallée de la Juine soient respectés. Ce sont des secteurs sensibles et fragiles qui bénéficient de protections fortes et anciennes, parfois à l'initiative de l'Etat.

En d'autres termes le Sud Essonne voit se profiler de nouvelles nuisances (bruit, coupure de la plaine agricole des milieux naturels sensibles et protégés ...) sans bénéficier des avantages de cet équipement LGV, une fois de plus... Faut-il rappeler que le Sud Essonne est déjà très bien placé en matière de nuisances aériennes et routières! Certes, c'est un territoire de transition et donc de passage mais faut-il se résigner à ce qu'il devienne un territoire sacrifié?

En conclusion, ne serait-il pas judicieux de penser au développement du Sud Essonne en mettant en place sur ce secteur une offre de transport adéquate avant d'envisager la réalisation d'un équipement ultra performant mais extrêmement coûteux destiné à quelques centaines de voyageurs par jour ? N'y a-t-il pas un paradoxe à faire que l'usager d'ORLEANS ou VIERZON mette moins de temps à se rendre sur PARIS que l'habitant de MILLY la FORET, ANGERVILLE ou DOURDAN dans ses déplacements quotidiens vers la capitale ?

Enfin, n'existe-t-il pas d'autres solutions pour développer le Centre France qu'une ligne grande vitesse ?

Le train pendulaire sur les infrastructures existantes (dont il était question il y a quelques années) offrait des temps de trajet tout à fait acceptables avec des impacts financiers environnementaux et humain nettement moindre ...Le redimensionnement d'une plateforme aéroportuaire autour de CHATEAUROUX par exemple n'était-elle pas une solution à explorer et toute aussi pertinente et efficace en terme d'aménagement du territoire ?

Voilà les observations et questions que je souhaitais adresser à la commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Madame le Maire

Claude ROCH